

La municipalité a apporté des moyens (main d'oeuvre et matériel) pour la confection et la pose de **décorations de rue et de l'école, d'hôtels à livres, de panneaux d'incitation à la propreté, de signalétique en bois de chemins et rues, réalisés par le Collectif des Bénévoles Aubrysiens (CBA).**

Un **verger pédagogique a été créé en février 2025**, avec l'appui du Parc Naturel Régional, simultanément à la plantations d'arbres fruitiers et de haies sur divers espaces verts communaux. La création du verger a donné lieu à diverses actions de **sensibilisation des élèves de l'école des Mésanges** : plantations elles-mêmes, ateliers animés par le CBA en relation avec le thème et apports pédagogiques par les éco-gardes du Parc Naturel Régional.

Diverses actions ont été mises en œuvre dans le cadre du **dispositif Commune Zéro Déchet** porté par le SIAVED : distribution de **composteurs, tri sélectif au cimetière, tri papier** dans les bureaux de la mairie, du service jeunesse et de l'école, sessions de **formation du personnel communal et des enfants du cycle 3 de l'école sur le tri sélectif** par Nicollin qui a, par ailleurs, inauguré son camion Tri-Mobile dans notre commune, puis apporté une animation sur le tri dans le cadre de la fête de l'école, puis de la fête du centre de loisirs d'été.

Nos engagements – nos projets :

Nous poursuivrons les **actions de propreté dans les rues** en relation avec le délégataire de service public de Valenciennes Métropole (GESAV au 1er janvier 2026) et de journées « propreté » dans la commune.

Nous poursuivrons l'**entretien des espaces verts dans l'esprit de la gestion différenciée** dont la commune a été pionnière dans le Parc Naturel Scarpe Escaut et en excluant les produits phytosanitaires et auront une attention particulière pour le cimetière : aménagement paysager du jardin du souvenir, rénovation du portail et de l'entrée du cimetière, reprise des concessions funéraires en état d'abandon, etc.

Les **campagnes d'élagages des arbres** seront poursuivies à l'entreprise pour les arbres de la place et des alignements, et par nos agents municipaux qui bénéficieront prochainement d'une formation par le Parc Naturel Régional de **taille pour les arbres fruitiers**.

La mise en œuvre d'un **atlas de la biodiversité communale (2026-2028)** sera un des piliers de la politique Cadre de Vie dans les trois prochaines années.

Cet **atlas participatif permettra de mieux connaître la faune et la flore présente dans la commune** et dans notre campagne et sa conception sera ponctuée de formations et ateliers à l'école et sur le terrain et d'évènements ouverts aux Aubrysiens de tous âges (*exemple : nuit de la chauve-souris en mai 2026*).

Cet atlas servira ultérieurement de base à toutes les politiques de la commune portant sur l'**adaptation au changement climatique** : nature en ville, îlots de fraîcheur, couloirs écologiques, protection de la faune et de la flore et de l'écosystème de manière générale. Cet atlas sera partagé auprès de tous les habitants.

Notre engagement aux côtés des Aubrysiens dans la réduction des déchets et leur gestion responsable se traduira par la mise en œuvre de divers dispositifs dans le cadre de la **labellisation Commune Zéro Déchet**, ce label étant un beau levier pour l'action.

Notre travail récompensé par une première étoile, en ce début d'année, sera poursuivi avec de nouveaux **ateliers destinés aux habitants et artisans de la commune** (repair café, produits d'entretien au naturel, défi Familles Zéro Déchet, etc), de projets de gestion des déchets de cuisine et de jardin, de compostage des déchets issus de la restauration scolaire, de tri sélectif et d'éco-consommation.

Parole à nos colistiers particulièrement engagés aujourd'hui et demain :

Julie Laiï, adjointe sortante, en charge du cadre de vie et de l'environnement :

« La qualité de vie dans un village dépend de nombreux paramètres dont le cadre de vie.

Il est ainsi essentiel de poursuivre les actions menées et d'initier de nouvelles actions pour adapter notre cadre de vie aux besoins des Aubrysiens qui évoluent (par exemples : offres de mobilités douces et de loisirs, espaces de détente et santé, vieillissement rendant moins facile l'entretien des abords des maisons, implication de l'école dans des dispositifs de type Ecole Développement Durable,...) en anticipant les impacts sur notre quotidien du changement climatique (canicule, îlots de chaleur urbains, phénomènes météorologiques extrêmes,...).

Au cours du prochain mandat, nous poursuivrons les actions de nettoyage engagées, en les faisant évoluer, afin d'impliquer plus d'habitants et d'enfants scolarisés dans notre école, et de faire de la qualité de notre cadre de vie une responsabilité partagée (nettoyage de printemps, journées citoyennes de propreté), la gestion de nos espaces verts, arbres et jardin pédagogique, la lutte contre le jet de mégots et de cartouches de protoxyde d'azote, etc.

Je m'engage, de même, aux côtés de tous les Aubrysiens pour réduire les déchets ménagers et en assurer une gestion responsable, en participant activement à la démarche de labellisation Commune Zéro Déchet.

Je m'impliquerai dans la mise en place de l'atlas de la biodiversité communale (2026-2028) participatif et ouvert à tous, afin de mieux connaître et protéger notre faune et notre flore, et d'en faire un socle pour adapter notre commune au changement climatique. »



“ Nous sommes à l'écoute de vos besoins, aujourd'hui, et nous le serons demain...”